

**N° 23-06-19**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juin 2023.

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

**PRÉSENTS** : M.M. MOISAN (Maire), DA SILVA PEDRO, DELAVAUD, KERJEAN, MANIANGA-KEYET, ROUXEL.  
Mmes DESPINS, JACQUENET, VOLLAND.

**EXCUSÉ** : M. FORTIN (pouvoir à Mme VOLLAND).

**ABSENTE** : Mme FOURNET.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme JACQUENET.

**OBJET** : Choix de l'entreprise pour rénovation des cheneaux de la toiture de la salle polyvalente

Considérant le projet de réfection des cheneaux de la toiture de la salle polyvalente de la Mare-Henriette adopté par délibération du Conseil Municipal n° 23-04-08 en date du 13 avril 2023 ;

Considérant la réception des devis des entreprises suivantes :

- HCC COUVERTURE S.A.S. de SOINDRES, pour un montant total TTC de 24 4566,00 €
- LCC COUVERTURE de VILLETTE, pour un montant total TTC de 22 584,96 €

Considérant l'analyse de ces offres en réunion de travail du 17 décembre 2022 ;

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 9 voix pour et 1 abstention :*

**. décide de confier les travaux de réfection des cheneaux de la toiture de la salle polyvalente à l'entreprise HCC COUVERTURE S.A.S., pour un montant de 20 380 € HT, soit 24 456,00 € TTC.**

**. Autorise le Maire à signer tout document pour l'accomplissement de ces travaux.**

Certifié exécutoire.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 13 juin 2023.

Le Maire,  
Bernard MOISAN

